



Association Sportive du Golf Club d'Ableiges

Agréée Jeunesse et Sport : 95-95.S.19 - Affiliée à la FFG : 0546

95450 ABLEIGES Tél.: 06 86 74 49 13

as.golfableiges@free.fr

N° SIRET : 431 461 763 00010 - Code APE/NAF : 9990

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Dimanche 7 avril 2019

Le dimanche 7 avril 2019 à 15h30 dans les locaux du club house du golf d'Ableiges, les membres de l'Association Sportive se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président selon les dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chacun des membres entrant en séance.

La feuille de présence est vérifiée et certifiée exacte par le bureau de l'assemblée, qui constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 31 à savoir : 28 présents et 3 pouvoirs sur un total de 90 convoqués.

Les statuts de l'association n'exigeant pas de quorum, l'assemblée peut délibérer.

Les éléments suivants sont mis à la disposition des membres :

- La liste des membres de l'association sportive,
- La feuille de présence,
- La copie de la convocation,
- Les comptes de l'exercice 2018 clos au 31/12/2018
- Les statuts et règlement intérieur,
- Les registres des procès verbaux des réunions de bureau et des assemblées

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président,
- Rapport financier de l'exercice 2018,
- Fixation des montants de cotisations 2020,
- Présentation prévisionnelle 2019,
- Rapport d'activité de la commission sportive,
- Désignation des vérificateurs des comptes,
- Présentation des orientations 2019
- Questions diverses

Les résolutions présentées lors de cette réunion ;

Première résolution : Rapport moral du président

L'assemblée après avoir entendu le rapport moral du Président suivi d'un résumé de la gestion du comité approuve le rapport et les informations fournies.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Deuxième résolution : Nomination et cooptation de nouveaux membres au comité

Directeur l'association

Nomination en tant que secrétaire de Catherine Viglione et cooptation de Pascal Pion adopté à l'unanimité.

Troisième résolution : Rapport financier 2018

La trésorière présente le rapport financier de l'association et ses commentaires sur les comptes arrêtés au 31/12/2018.

Les comptes de l'AS ont été approuvés en présence de Didier Beau et Dominique Aupert.
L'assemblée générale prend acte des comptes présentés et les approuve.

Quatrième résolution : Fixation de la cotisation annuelle 2020

L'assemblée approuve le montant de la cotisation 2020 qui reste fixe à celle 2018 soit 62€.

La trésorière rappelle que le prix de la cotisation pour les nouveaux membres de l'AS est fixé à 50% du tarif normal pour la première année soit 31€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée moins 2 voix : 2 contres.

Cinquième résolution : Rapport d'activité de la commission sportive

L'assemblée, après avoir entendu le rapport d'activité présenté par le Président de la commission sportive l'approuve ainsi que les informations fournies.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : désignation des vérificateurs des comptes 2019

Conformément aux statuts, deux vérificateurs des comptes 2019 doivent être désignés.

M. Didier Beau et Dominique Aupert se portent volontaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Présentation des orientations 2019

- Un week-end golfique en septembre sur le Golf de Cabourg
- Une compétition des entrepreneurs d'Ableiges
- Une compétition des Amis d'Ableiges
- Le CHA à mettre en place sur le parcours du Vexin
- Des cours réservés et financés par l'AS pour les membres AS
- Tenues (polo et pull) projet à l'étude.
- Mise en place d'une communication sur les avantages d'être membre AS
- Remise en place du tableau des championnats du club Dames et Messieurs

Questions diverses

- Il faut revoir le financement du repas de l'AS, en effet certains membres souhaitent que le repas ne soit plus financé par l'AS mais soit payé en plus par les personnes souhaitant y participer.

Levée de la séance à 17h30.

Le président nous convie à un pot de l'amitié.

Fait à Ableiges, le 7 avril 2019.

La secrétaire : Catherine VIGLIONE

Le président : Michel GUILBERT